



Rapport d'activité 2010



Formation



Orientation



Santé



Emploi



Logement



Mobilité





FORMATION



Pour les jeunes qui n'ont pas eu accès à une formation par la voie scolaire, de nombreuses possibilités existent. L'un des rôles de la Mission Locale est d'informer les jeunes et leur proposer le mode de formation le plus adapté à la situation de chacun.

Sous le terme "formation" nous incluons plusieurs types de prestations qu'on peut schématiquement répartir en trois grandes familles :

- Insertion et orientation
- Préqualification
- Qualification.

Chacune a bien évidemment un objectif différent. En fonction de la personnalité du jeune, son âge, son niveau scolaire, son expérience professionnelle, son projet ou son absence de projet... la préconisation du conseiller sera différente. L'enchaînement des étapes, constituant le parcours de chacun, pourra varier selon sa situation, mais toutes ces prestations ont en commun leur gratuité et la rémunération que percevra chaque participant quelle que soit sa situation (même s'il n'est pas indemnisé par Pôle Emploi, il le sera par le Conseil Régional).

L'objectif de ce dispositif est de viser à l'acquisition d'une qualification en fin de parcours, principal levier de l'insertion professionnelle des jeunes, surtout en période de chômage (plus de 20 % des demandeurs d'emploi).

Il est vérifié que la formation professionnelle contribue à la promotion sociale et personnelle. Les jeunes ayant suivi une formation qualifiante, davantage convaincus de leur "valeur professionnelle" ont plus facilement accès à un emploi, même si ce n'est pas dans le champ de leur formation initiale. L'accès à un 1^{er} niveau de formation facilite quoiqu'il en soit l'insertion.

Ce chapitre concerne plus particulièrement la formation qualifiante. Les mesures relatives à l'orientation et l'insertion sont développées précédemment dans le chapitre "Orientation".

**promotion
sociale et
personnelle**



**632
jeunes**
ont intégré
une formation
qualifiante
en 2010

Typologie des formations

Concernant la formation qualifiante, il existe alors plusieurs types de formation avec différents types de prises en charges et de statut.

Le travail d'accompagnement du conseiller Mission Locale est d'étudier la solution la plus adaptée en fonction du projet professionnel du jeune (vérifié) et des conditions de réalisation (prise en charge des frais pédagogiques, droit à la rémunération pendant la formation, mode et frais de déplacement, condition de logement et prise en charge...).

Quelques chiffres

Au total, 632 jeunes ont intégré une formation qualifiante en 2010 (près de 17 % des jeunes suivis à la Mission Locale).

1 FORMATION CONTINUE



Contact
Yves MOISAN

Formation
continue :
467 jeunes

Elle correspond à la formation professionnelle pour adulte à temps plein hors scolarité. Ce sont des formations certifiées (soit Education Nationale ou Ministère du travail ou branche professionnelle) qui ont l'avantage d'être plus courtes (maximum de 12 mois) et donc plus adaptées pour des jeunes qui souhaitent se professionnaliser rapidement dans un cadre qui ne ressemble pas forcément à « l'école ».

Un panel important de formations existe pour ces jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, notamment :

- les formations financées par le **Conseil Régional de Bretagne** qui en a la compétence dans le Programme Régional des Stages (260 formations en Bretagne) qui demande une prescription de la Mission Locale, c'est à dire une validation de notre part,

- les formations de l'**AFPA** pour le compte de l'**Etat**.
- les formations financées par **Pôle Emploi** selon les besoins des secteurs d'activité en tension de main d'œuvre,
- les formations **non conventionnées** par les institutions ci-dessus dans le cadre d'une demande individuelle (via une prescription de la Mission Locale, c'est à dire une validation du projet de notre part) auprès du Conseil Régional par le biais du **chèque Formation**. Elles font l'objet de demandes individuelles pour la prise en charge de frais pédagogiques et d'un déclenchement du statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré.

Bilan

- 151 dans le cadre du PRS (Conseil Régional),
- 110 à l'AFPA,
- 88 dans le cadre du CAF (Plan de relance Etat 2010),
- 118 sur autres formations (chèque formation du CR, formation non financées, hors Bretagne...).



2 FORMATION EN ALTERNANCE

Autre moyen d'apprendre tout en ayant un statut de salarié. De se former tout en alternant la pratique en entreprise et la théorie en centre de formation. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont faits pour cela.

Le **contrat d'apprentissage** est le plus connu par les jeunes et par les entreprises de par son ancienneté et les secteurs d'activité, plus traditionnels qu'il concerne. La Mission Locale peut faciliter la rencontre avec le CFA (Centre de Formation pour Apprentis) dans le cadre de partenariats avec ceux-ci pour :

- la découverte des métiers et des filières,
- la recherche et la rencontre d'entreprises,
- l'accompagnement au cours de l'apprentissage notamment lors du démarrage et en cours.

Avec la possibilité de sollicitations réciproques entre CFA et Missions Locales lors de ruptures plus ou moins "consommées" pour étudier une continuité, une nouvelle recherche d'entreprise ou une autre voie de formation.

Nous constatons depuis plusieurs années que le nombre de jeunes suivis en Mission locale accédant au contrat d'apprentissage n'augmente pas en raison de l'âge des jeunes suivis (21 ans en moyenne), des a priori vis à vis des parcours, du contexte économique moins favorable...



Contact
Yves MOISAN

Le **contrat de professionnalisation** est une autre voie de l'alternance avec plus de souplesse en terme de durée (6 mois minimum) et de début de contrat (à tout moment dans l'année).

Il est le fruit d'un partenariat entre les organismes de formation agréés, l'entreprise et le jeune (en ayant un accord préalable de l'OPCA de la branche professionnelle).

Plus courtisé pour les formations de type tertiaire, sur les niveaux IV et plus, ce contrat nécessite une recherche d'entreprise intense dans le cadre du **marché caché** car il n'y a que très peu d'offres, hormis dans les secteurs de la distribution et de la vente, plus habitués à ce type de contrat.

La recherche d'entreprise, la découverte de celle-ci (par le biais de stages conventionnés par la Mission Locale par exemple) peut se faire avec le concours d'un **conseiller de l'équipe "emploi"**.

Formation en
alternance :
133 jeunes

Bilan

- 85 en contrat d'apprentissage
- 48 en contrat de professionnalisation



Contact
Yves MOISAN

3 FORMATION INITIALE

Le retour en formation initiale reste une possibilité qui reste peu exploitée en raison du parcours de formation plus long, d'un cadre de formation qui ne convient pas aux modes d'apprentissage de certains jeunes. La précarité du statut et l'absence de rémunération ne facilitent également pas la réalisation du projet.

Bilan

- 32 en retour formation initiale.

Formation
initiale :
32 jeunes



Mission Locale
47, rue du Dr Rahuel
22 000 SAINT-BRIEUC
tél. 02 96 00 00 00

